



Compensation pour voyage le week end

Par SylvieD

Mon mari, cadre dans une entreprise (convention collective de la métallurgie) est fréquemment appelé à se déplacer à l'étranger. Après les USA en septembre, l'Australie en octobre, il s'apprête à se rendre au Japon pour 2 semaines. Il prendra un avion à Roissy un samedi afin d'être opérationnel à Tokyo le lundi matin, la journée du dimanche étant bien sûr tronquée par la durée du voyage et le décalage horaire. Il rentrera en France un samedi également, 14 jours plus tard. De notre domicile à Roissy, il lui faut environ 5H. A combien de journées de repos compensateur a-t'il droit pour ces deux week end de trajets, le week end du milieu passé hors de la maison et le jet lag du retour ? Merci pour votre réponse.